



Augmentation des cotisations suite déménagement

Par **Cedric**, le **07/11/2012** à **17:55**

Bonjour,

Je viens de déménager tout récemment, et mon assurance augmente mes cotisations pour un sois disant changement de zone.

Auparavant j'habitais Persan (95340) et mon véhicule stationnais dans la rue.

Aujourd'hui j'habite Eaubonne (95600) et mon véhicule est stationné en sous terrain (parking clos collectif) je pensais que je paierai moins chère (ou aucun changement) mais je pensais pas devoir payé plus chère.

Ma question est donc, Puis-je résilié mon contrat suite à cette modification, ou suis-je obliger d'attendre l'échéance ce celui ci?

De plus je paye déjà "très chère" car jeune permis malusé (2ans d'assurance, 1 sinistre) et j'ai trouver un devis qui me ferait gagner environ 100€ par mois !

Merci bien par avance, cordialement M Champeau.